



U.M.A.

1928 / 1998

70 ANNÉES DE LA VIE D'UN CLUB MOTOCYCLISTE

L'Intégrale

Réunions de Comité

Organisations

Assemblées Générales

Tome II : du 11 décembre 1949 au 27 novembre 1961

J.P. TOURTE - Ch. MOREAUX

Le présent registre contenant cent feuillets, a été noté et paraphé par premiers et derniers feuillets, par nous, Directeur des Ordinances, pour servir à la transcription des modifications apportées aux Statuts ou au Comité Directeur de l'Association "Union Motocycliste des Ordinances", dont le siège social est à Charleville - 50 Place Ducale.

M.E. ERÉS 19 JANV 1950

EXIRE DE

LE COMITE DIRECTEUR

ASSEMBLEE GENERALE 1949

Procès verbal de l'Assemblée générale du 11 décembre 1949

L'assemblée générale a eu lieu le 11 décembre 1949 au siège du Club, Café du Commerce 50 place Ducal à Charleville. Les membres suivants étaient présents :

M. Dupont (président), Dalissair (vice-président), Adams (président d'honneur), Desmaulus (secrétaire), Phante (trésorier) et les membres : Guérin, Petit-fils, Sambert, Moreau, Alpharic. Était excusé M. Plier (secrétaire).

M. Dupont ouvre la séance à 10^h30, en remerciant tout d'abord les motards et sympathisants qui assistent à cette réunion, et principalement M. Moreau et Dorin qui rendent bien des services à notre Club dans diverses épreuves.

Le secrétaire Desmaulus donne ensuite lecture du procès verbal de la précédente assemblée générale qui en lieu le 18 mars 1949; après demande du président, ce procès verbal est accepté sans contestation.

Phante - trésorier - expose le compte rendu financier pour l'année 1949 et qui s'établit comme suit

Solde de caisse :	6.128	6128
compte chèque postal :	17.282	17282
Caisse d'épargne :	31.444	31444
Total en caisse :	54.854	

M. Eychazzinski souhaite une réunion en demandant au
Président un détail sur les recettes de la fête de
l'Assaut, ainsi que le montant des subventions
offertes par les marchands de motos pour l'organi-
sation de cette épreuve. L'assumption lui est aussitôt
donnée.

M. Dupont donne ensuite la parole à M. Oscar
qui présente le calendrier sportif pour l'année 1953
et qui se décompose ainsi:

Mai d'Avril : sortie promenade au Tremblay et
visite au Président

Mai de Mai : course sur piste, sortie au circuit
de Châlons

Course du Moto-Cross

Mai de Juin : sortie à Froidur pour le moto cross
sortie circuit de Gédrimé

Course de côté à l'Assaut

Sortie moto-cross de Reims

Mai de Juillet: Circuit de régularité, sortie vicinal
de Guise

Sortie à Verviers Dinant, visite
au fort, retour via Gédrimé
avec visite au Club

M. Eychazzinski demande que pour les futures épreuves, il
soit formée une commission technique, laquelle compon-
drait les marchands de motos des trois villes. Le commis-
sionné Comité reste seul juge pour accepter ou annuler une
épreuve si celle-ci s'avère trop coûteuse. M. Dupont
donne son accord au nom du Comité. Des consultations
seront donc envisagées pour la formation de cette commission.

M. Oscar chronométreur demande de ne faire en
1953 qu'un circuit de régularité dans une localité pro-
menade, car la chronométrie de route est extrêmement
difficile et demande beaucoup d'attention pour le temps
exact de chaque concurrent. Ses objections sont vues
par M. Eych et Staff. M. Dupont leur donne sa
satisfaction.

La ville de Charleville offrant chaque année

DENNIS

des subventions aux diverses organisations sportives,
souait donc utile que le President établisse une
demande pour que notre Club suisse en bénéficié dans
la mesure du possible; cette demande sera faite
en temps utile.

M^e Pichot propose à l'Assemblée la formation
d'un comité d'honneur, ce comité aurait pour but
de grouper diverses personnalités du département, qui,
par leurs différentes fonctions, contribueront à aider
et alimenter notre Club, principalement pour l'orga-
nisation future des manifestations sportives moto-
cyclistes. Tenant en cette année plusieurs difficultés dans
l'organisation d'événements, nous espérons ainsi pouvoir
obtenir de plus rapides satisfactions. Dès plusieurs
membres ont été sollicités parmi lesquels nous pouvons
mentionner. M^e Abdellah, M^e Petel, M^e Teddele
et M^e M. P. Gillet, Moran et Derrin, M^e Thom-
boni, M^e Chauvin et M^e Noëme Schirmane

M^e Dupont prend la parole pour annoncer à
l'Assemblée la décision du Comité ainsi que la
ville, de procéder à un vote afin de renouveler ce
comité par de nouveaux membres très déterminés
pour l'année 1920 où le calendrier se trouve chargé.
Il rappelle que le rôle de chaque membre demande
beaucoup de travail tel que réunions,
écritures, démarches, etc.. et que bien entendu
toutes les heures passées pour la mise au point
d'une écurie sont à titre bénévole et sans
l'espérance d'une rémunération quelconque; le seul encou-
ragement possible est d'essayer de fortifier notre Club
pour continuer ainsi le fonctionnement commencé par
nos prédécesseurs. Selon les statuts, ce vote peut
s'effectuer à voix haute secrète et à main levée; le
bulletin secret étant demandé, le vote peut être tenu
avant d'agréer. Le monsieur Darmoulis demande
au President d'être relevé, car son travail actuel ne
lui permet plus de remplir le rôle auquel il était
astiqué. Il n'a une petite note au point par M^e
Dupont, cette démission est acceptée. Les membres

à élire sont donc : M^{me} Dupont, Edam, Dalissier, Lhante, Tricin, Lambert, Petit-J. M^{me} et M^{me} Moreau et Lefebvre, ainsi que deux nouveaux membres : M^{me} Tassut et Maillier. Après débattement des bulletins cette liste est élue par 29 qui votent 2 non.

La formation du nouveau comité sera donc effectuée à la prochaine réunion, fixée pour le 16 dec. 1949. Les membres présents demandent qu'un banquet soit tenu afin de renouer la tradition si éloignée que cette décision est adoptée et ce repas pourrait avoir lieu après consultation de divers restaurateurs dans le courant de Janvier 1950.

L'ordre du jour étant terminé M^{me} Dupont demande si des membres avaient besoin de quelques renseignements concernant l'activité au lendemain du démonte ; car il rappelle que chacun est en droit de savoir ce qui se passe. Une objection n'étant faite, le président en un très bref discours remercie les dames et messieurs ayant assisté à cette réunion de l'U.M.F et lève la séance à 13^h.

Le Président
Dupont

G. Le Secrétaire
Ed. Lefebvre

Réunion du Comité du vendredi 16 Dec. 1949

Le Président ouvre la séance à 19 heures
Membres présents M^{me} Dupont, Dalissier Edam, Lhante, Tricin, Moreau, Lambert, Petit-J., Collin, Tassut, M^{me} Moreau et Lefebvre

Le président propose de procéder tout d'abord à l'élection du nouveau bureau ; après le vote sont plus à l'unanimité

M^{me} Dupont
Dalissier
Edam
Lefebvre
M^{me} Moreau

Président
Vice-président
Vice-président d'honneur
Secrétaire

Conformément aux réglements des statuts, une commission
des Finances est formée; sont nommés

M. M ^e Phante	President
Mercier	Secrétaire
Trucin	Membre

Il faut ensuite au sein du Club une commission
Sportive et touristique. Tous les membres sont d'accord
pour nommer

M. M ^e Guy Mercier	President
Phante	Membre
Petitfrère	"
Trucin	"
Tayssert	"
Heller	"

Ensuite M. Trucin est désigné pour remplir les fonctions
de délégué à la presse, il pourra d'ailleurs former les
articles en collaboration avec M^e Pihet qui est reporter au
journal l'Indemnair.

Comme il en a été question à l'Assemblée générale du
11 dec. 1949, une commission technique va être également
formée. Elle a pour fonction notamment la marchandise de
motos des trois villes (Charleville-Mézières, Mézières) ainsi
que M^e Pihet Stoff et Deschouiller. Parmi les membres
de cette commission, s'ajoutant ceux du comité aux mœurs
de trois clubs seront M^e Mercier comme président et
secondé par Petitfrère et Tayssert. Des convocations seront
envoyées pour que cette commission puisse avoir la première
réunion le 21 décembre 1949 à 18^h30 au siège du Club.

Vient ensuite un sujet qui sera comme nous y pensons
tous un peu délicat, c'est la formation d'une
commission d'honneur. celle-ci devant être composée de
personnes possédant une situation leur donnant certaines
avantages et beaucoup d'appui dans la société. Nous
pensons constituer au milieu de cette nouvelle commission
une :

M^e Gillet admet au nom de Charleville et à quel
meurs devoirs en particulier la réalisation de
la course de côté de l'abriant

D^r H Del Sarte

M ^e Canicien	Commissaire à l'agriculture
M ^e Tremblay	
D ^r Tédecc	Domine membre du Club
D ^r Peter	à Chambly
M ^e Nohain	Bacchus extrême à Chambly

C'est que M^e Vercoux et Perrin qui ont bien voulu présider leur concours pour la chrysanthémie de plusieurs échantillons. M^e Dupont se charge de solliciter M^r le docteur H. Ed. Félix M^e Vercoux et Perrin, M^e Tremblay.

M^e Vercoux : M^e Canicien et le docteur Félix
M^e Tréma : M^e Nohain
M^e Tremblay : M^r Gillet et le docteur Tédecc

Une fois possédées, ces personnes seront invitées à l'Assemblée extraordinaire, cette assemblée comportera l'élection de la Commission d'honneur et l'approbation des nouveaux statuts du Club.

Le Président propose aussi d'établir une demande de subvention à la Municipalité de Pierrefonds, cette dernière devra compléter cette demande le calendrier sportif de l'année 1923. Nous espérons ainsi faire en sorte une petite aide financière. En plus pour la saison sportive une demande aux autorités Militaires du Montier est aussi à envisager; nous pourrons compenser l'aide apportée par celles-ci, en donnant au moins une fois par semaine quelques micromécaniques et pratiques.

Puis ensuite la question du banquet annuel. Puisque aucun a lieu à la suite de l'Assemblée Extraordinaire du 22 Janvier 1923. M^r Dupont nous fait part des révélations de conditions présentées par quelques marchands des trois villes. Et pris examen, c'est enfin le menu n° 3 à 500\$ par personne chez M^r Trigay à Nohain qui a été retenu comme étant le plus avantageux. M^r Dupont signale que M^r Trigay mettra à la disposition des membres de l'U.N.H une salle et un pick-up.

M^r Dupont nous expose ensuite les modèles des nouvelles inscriptions du Club, un modèle est retenu, mais néanmoins M^r Tréma est chargé de le présenter à M^r Pichardin, graveur; dès la rentrée du mois, la commission se réunira à Nohain pour envisager la commande.

de ces insidios

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée
à 22 heures

Le Président
Leprêtre

Le Secrétaire
Leprêtre

Réunion du Comité du 27 Décembre 1969

Le Président ouvre la séance à 19 h.
Membres présents

M. Dalmas, Moreau M. Moreau, Thirion,
Danlouet, Petit-Pils, Puyrat, Mellin, Shantz et
Lefebvre

Absents et excusés : M. Dupont et Adams.
M. Moreau prend la parole et donne un bref compte
rendu sur la réunion que la commission technique
a tenue le 21 décembre 1969. Cette commission
composée de M. Piaget (dirigeant) de M. Eyckmans
Tante, Nonon (marchands de motos) et M. Steff
et Bouquillon, a exposé ce qu'il désirait éten-
dred au cours de la saison 1970, c'est à dire
jeune du Vélostatueur

Coupe sur piste

Coupe de Côte St Laurent

Circuit de régularité

M. Nonon se charge d'organiser la coupe des
Moto. Hall

Il faut à l'occupa du règlement des courses
et se charge de l'organisation matérielle des
épreuves sportives ; toutefois les démarches admi-
nistatives seront faites par la commission sportive.

Cependant Moreau signale à la commission technique
que le comité se réservait le droit en ce qui
concerne les règlements de modifier, de refuser ou
d'accepter ces dits règlements.

Ce point est approuvé à l'unanimité par le
comité.

Après étude du calendrier, le Comité donne accord de principe sur les épreuves sportives désignées ci-dessous. Il comprend les épreuves touristiques et sportives et expose le calendrier de l'année 1953 qui sort de la saison suivante.

Avril 1953 : Partie promenade avec visite au

Président à Le Tremblay
Journée du Peloton et cur

Mai : Course sur piste

Partie circuit de Chimaix
Course Moto. Hall

Juin : Partie Fécamp Moto cross

Partie circuit de Gédrine
Course de piste N. Pauvert

Partie Moto cross Reims

Juillet : Circuit de régularité

Partie circuit de Geux

Partie Givet Durbuy Verviers du Fort
et retour par Gédrine avec visite
au Club

Concernant en ce qui concerne le circuit de régularité M^r Teyssié fait remarquer que la commission technique desire que celui-ci soit le circuit des Ardennes. Le Comité se réserve donc de revoir cette question; celle-ci sera étudiée et traitée au cours de prochains réunions afin que le circuit soit effectué au cours d'une promenade.

Pour les inscriptions, Mercant a donné accord à M^r Desjardins gravier, pour que le bas de ces inscriptions soit garni de deux bandes velles disposées horizontalement. Commande a donc été passée pour 800 inscriptions, dont 50 avec épingles; le prix de revient était d'environ 16.816 F. Mercant pourrait en prendre possession pour le 25 Janvier 1953.

Il est discuté de lui faire de l'aide, après avoir au point les membres présents sont d'accord pour fixer celui-ci à 90 F.

M^r Gravier déclare à la fin de la lecture de l'article suivant paraître sur le bulletin de

l'F.C.R de Janvier. Cet article est accepté, ~~cependant~~
Mercant demande de notifier sur celui ci le retour
des cartes de membres honoraire pour le 12 janvier
1950. Chaque membre présent reçoit de Mercant
un carnet de 15 cartes de membres honoraire
à échanger.

L'ordre du jour étant fini la séance
est levée à 20 h. 30

Le Président
Leroy

Le secrétaire
Deluc

Réunion du Comité du 5 Janvier 1950

Le Président ouvre la séance à 19 heures
Membres présents

N^o: Dupont, Dalissier, Idam, Mercant. M^e Mercant
Auri, Lambert, Petit-fils, Yella, Tysset et Sébrie
Absent et excusé : Ghante

Le Président passe tout d'abord à la lecture des statuts modifiés. Ceux-ci approuvés par les membres
présents, peuvent aussi être soumis à la réunion
générale extraordinaire du 22 Janvier 1950

Le Président demande la lecture du compte rendu
de la réunion du 27 décembre 1949 ; celui-ci est accepté
à l'unanimité. M^e Dupont fait une petite obser-
vation, attire l'attention des membres présents sur le
taux de vente des nouvelles inscriptions ; celui-ci étant
fixé à 90%. Après discussion sur l'avis de chacun
le Comité est d'accord pour laisser celui-ci ainsi fixé.

Mercant remet à M^e Dupont et Idam qui étaient
absents à la précédente réunion, un carnet de cartes
de membres honoraire. Mercant rappelle encore que
la date de retour des talons de ces cartes avec
les sommes correspondantes est fixée pour le 15
janvier 1950.

M^e Dupont demande aux quelques membres du
Comité qui s'étaient proposés de toucher certains

Autonomie des trois villes ou en est cette question

M^e Ascar : a touché M^e Melchior. Celui-ci accepte d'entier à notre Club

M^e Fettibis : m'a suivi M^e G. Gillet en raison de l'accident survenu à ce dernier. Toutefois nous sommes d'accord avec un accord de principe en attendant de résoudre cette question M^e nos.

M^e Devant : m'a suivi toucher le D^r Et-Del-Neur, nous sommes cependant contre son accord. Accord également de M^e J. Moreau et Pierre L'U. Camicioli et Tremblay

J^e Moreau : me fait donner l'accord formel en ce qui concerne le D^r Fettibis

Après avoir discuté sur les rencontres avec ces personnes le Comité décide de retenir, pour le moment, quelques uns de celles-ci telles que :

Docteur Tremblay Melchior

Docteur Et-Del-Neur

M^e Camicioli

J^e M^e Moreau et Pierre L'U. Camicioli

pour former la Commission d'honneur. Moreau ainsi l'a été d'inviter à titre gracieux ces personnes au banquet amical qui suivra la réunion d'ordre extraordinaire du 22 Janvier 1955. Il est aussi demandé d'inviter deux reporters à cette réunion et à l'apéritif. Ces suggestions sont acceptées par tous les membres présents, car chacun comprend qu'il est bon de se faire des relations et de les renouveler, dans cette ville qui pourrait être utiles à notre Club et à la réalisation de certaines manifestations sportives.

M^e Devant nous fait savoir qu'il s'est entretenu avec M^e Goury avocat ; il serait bon d'introduire au sein du notre Club, une commission de défense qui pourrait se composer de :

M^e Goury, avocat de notre Club

Maitre Manil, avocat et défenseur du Gouvernement

M^e Fernand Deshayes, Assureur.

Leur d'une prochaine réunion, le Comité étudiera cette question.

M^r Traoré nous communique une demande de M^r Dufour
Celiui ci desire que nous choisissions entre les dates du
1^{er} et 20 mai 1925, celle qui nous conviendrait pour
realiser la course sur piste de 24 heures.

M^r Dupont fait remarquer que des démarches officielles
ont déjà été faites auprès de la Municipalité de Phartwiller
pour réalisation de cette course au Stade, mais pour
une durée de 6 à 8 h. Toute la lettre adressée par le
Comité relative à cette affaire, est valable.

En ce qui concerne la "sous section de Rethel", M^r Dupont
s'étonne du silence de ce p'tt moyen de metards. Pren-
dant, l'envoi des convocations pour la réunion générale
avec bulletins de participations au banquet, a bien
fait

Lefèvre souleve une petite question en ce qui concerne
la journée du 22 Janvier. Il fait remarquer à M^r Dupont
que certains membres du Club pourraient être choqués
du fait que la réunion générale ne se passe pas au siège
Ainsi discussion et éclaircissement sur cette question l'idée
de M^r Dupont, puisqu'à Néher, une telle mise à notre
disposition, est reconnue piste par tous les membres présents

Néançant abord la journée du kilométrage; ce sujet a
été discuté par la Commission Technique. lors de sa réunion
au 8 Janvier 1925. En ce qui concerne les modifications
à apporter aux règlements pour cette manifestation, M^r
Dupont fait remarquer que c'est à la Commission sportive
de traiter cette affaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
à 21 h. 30

Le Président

Levaud

Le Secrétaire

Z. Lévy

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRES

Procès verbal de l'Assemblée Extraordinaire du
22 Janvier 1923

L'assemblée générale extraordinaire a eu lieu dans une salle au restaurant au « Basque Bar », à L'Orion.

Les membres suivants étaient présents

M. Dupont Pierre	: Président
Dalibier Maurice	: T. Président
Adam Lucien	: Président d'honneur
Lébris Georges	} Secrétaire
Mercant Chantal	
Mercant Guy	
Auer Jean	
Lambert Roger	
Petitfrère Roland	
Peurrot Antoine	
Naillier Robert	

Absent

Shantz Robert : Trésorier

M. Dupont ouvre la séance à 11 h 15.
Il passe à la formation de la Commission d'honneur et présente les excuses de M. M. H. Del. Nour et Canicieu qui ne pouvoient assister à cette réunion.

M. Dupont remercie

M. Mercant Pierre
Derrin André
Nathan

qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.
Il signale que ces personnes sont honorées et d'accord pour former la commission d'honneur. Le Président fait remarquer que M. Pierre Gillet, adjoint au Maire de Chartwell en sera également partie.

Le Comité d'honneur composé de

M. Gillet
H. Del Nour

Cantini
Mercant
Derrier
Vohain



est accepté à l'unanimité

Le Président passe ensuite la parole à Lefebvre qui donne lecture du compte rendu de la Réunion générale du 11 Décembre 1949. Et la lecture de ce compte rendu, la présentation du calendrier sportif pour la saison 1950 est ainsi faite :

Mars d'Avril : Sortie promenade avec visite au Président à la Bièvrière
Jaune du dépanneur

Avril : Pause sur piste (Charleroi)
Sortie Circuit de Chimay
Course Moto Hall

Mai : Sortie à Verdun (Moto Gross)
Sortie au circuit de Géधine
Course de côté à Flavigny

Juin : Sortie à Reims (Moto Gross)
Circuit de régularité
Sortie circuit de Gex (Reims)
Sortie Givet, Dinant, visite au fort et retour par Géधine avec visite au Club.

Le Président demande aux membres présents si ils ont quelques remarques à formuler. Aucune observation n'étant faite, le compte rendu et le calendrier sportif sont acceptés à l'unanimité.

Le Président passe ensuite la parole à Mercant, celui-ci donne en effet la composition du nouveau comité de l'U.M.R. formé à la suite de la Réunion générale

M^e Dupont Pierre Président

Dalissier Maurice M^e Président

Adam Lucien Président d'Amour

Lefebvre Georges Secrétaire

M^e Mercant Chantal

Chante Robert

Mercant Guy

Fricin Jean

Lambot Roger
 Tysset Antoine
 Petitfrère Roland
 Maillier Robert

Présentation de la Commission des Finances

Lhanté Robert President
 Morcaut Guy Trésorier
 Frêtier Jean " adjoint

Présentation de la Commission Sportive et Touristique

Morcaut Guy	President
Leclerc Georges	Secrétaire
Morcaut Chantal	
Frêtier Jean	Délégué à la presse
Lambot Roger	Membres
Petitfrère Roland	"
Lhanté Robert	"
Tysset Antoine	"
Maillier Robert	"

Et laquelle est adjointe la Commission Technique
 qui se compose de M^e l'^{me}:

Oyckocqinski
 Gourde
 Neron
 Pihet
 Steff
 Bocquillon
 Morcaut
 Tysset
 Maillier

Et la suite de cette présentation, M^e Pihet demande la parole et fait ressortir un détail: M^e Oyckos a signalé à plusieurs reprises que M^e Lavoie, marchand de motos à Sedan, lui a donné sa voix et demande s'il a de ce fait, droit à la discussion. Le President tient à ce que cette question soit mise au point.

M^e Morcaut Picre attire l'attention que M^e Lavoie étant marchand de motos, automatiquement, il fait partie de la commission technique. Le President ne semble pas d'accord à son point de vue, aucun membre ne doit disposer de 2 voix

Une discussion pour éclaircir cette question semble s'engager entre M^{me} Mercant Pierre, Steff, Géant et plusieurs autres membres. Niammois, il soutient cependant que tout marchand de métal peut faire partie de la commission technique. Cette question sera d'ailleurs revue dans la lecture des statuts.

Mercant Guy, fait cependant remarquer qu'il ne faut pas ramener un membre nouveau après chaque réunion de la commission technique.

M^{me} Derrir demande la parole et pose la question suivante :

Est ce que M^{me} Mercant Philippe, fils de M^{me} Mercant Pierre, serait accepté en qualité de chronométrier, si ce dernier était en déplacement au moment d'une manifestation sportive ? Un avis favorable lui est aussitôt donné.

Mercant Guy passe à la présentation des statuts modifiés. Au chapitre : - Membres actifs pratiquant plusieurs sports - M^{me} Pihet demande la parole, puisque ce cas le concerne. Le Président lui fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire de faire payer un droit supplémentaire à un membre pratiquant plusieurs sports, mais faisant de la réclame pour le Club.

D'ailleurs, une augmentation ou une réduction en cette sorte devrait être décidée par une Assemblée générale. Mercant reprend la lecture des statuts tandis que le chapitre suivant. Steff fait remarquer que le permis de conduire ne doit pas être obligatoire pour entrer au Club. Le Président lui fait remarquer que le permis de conduire n'est pas obligatoire pour un membre se présentant au Club avec un chronométrier. Il n'est bien entendu qu'un membre se présentant avec une grosse cylindrée doit obligatoirement présenter le permis de conduire. Le Président signale, qu'il n'y a là d'ailleurs qu'un résumé de la loi ; de plus les statuts sont au fond une garantie. Mercant continue la lecture de ceux ci, qui sera interrompue à l'article. Cotisation.

En effet, Pihet trouve qu'il n'est pas nécessaire de mentionner sur les statuts le montant des cotisations et droits d'entrée - en cas de changement, il faudrait

encore remettre les statuts au l'article modifié à la Région.

La suggestion est reconnue bonne et nous nous rangons à l'idée suivante : fixer cotisations et droits d'adhésion après chaque Assemblée générale.

Mercant termine sa lecture des statuts, cependant M^{me} Mercant Pierre et Pihet demandent de modifier - un comité élu pour 6 ans maximum par : - un Comité élu pour une durée maximum de trois ans.

Après discussion, cette modification est acceptée. La présentation des statuts étant terminée et aucune observation n'étant formulée, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

M^{me} Pihet demande la parole et fait part qu'il croit possible d'effectuer une réunion sportive sur piste à Sedan, lors de la 1^{re} Exposition du mois de Septembre.

Mercant Guy expose ensuite l'affiche qui lui a été formulée par le Comité des Fêtes de Bussang (Février) de mettre sur pied un gymcana pour le lundi de Pâques.

Accord de principe est donné à ces deux projets. Demarches et études seront faites pour réalisations de ces projets.

Avant de terminer, le Président rappelle qu'il est bon de faire le plus possible de membres honoraires à l'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 12 h. 30.

Le Président



Le Secrétaire



Réunion de Comité du 6 Mars 1950

Membres présents : M^{me} Dalissier, Mercant, Grin Lambert, Mercant Chantal, Claude Vaysat, Nullia

Membres absents et excusés M^{me} Dupart Edam Sylvie

La réunion est ouverte à 19 heures

Morcaux fait savoir aux membres présents que l'optique à l'ACA est rentré et que le dossier pour la remise de subventions est maintenant au complet. Il donne lecture du rapport d'activité pour la saison 1949-50

Morcaux donne un bref compte rendu sur la correspondance échangée aux lettres amicales de Fort-Ort et Gutner. Il présente ensuite les affiches que nous avions commandées chez l'Atelier Periné; il précise également que nous avons fait une demande de prix à cette maison, pour insertion d'articles et comités rendus sur Mme Fédue.

Il faut noter une réponse favorable à ce sujet; comptes rendus et photos pourront donc paraître sur ce bulletin. En ce qui concerne quelques bonnes photos photographiques Morcaux fait savoir qu'il a touché M. Boulandet

M. Lefebvre a vu le D. Pétel, celui-ci accepte d'être des notables autant que membre d'Amour et Patrie. Une lettre lui a d'ailleurs été adressée pour mise au point de cette question.

La lecture de la lettre du radio électricien de Nohac est donnée, M. Teyssié signale que cet électricien a été saisi de notre demande. En ce qui concerne le fil nécessaire à l'installation de la sonorisation pour la course de cette de St Laurent, M. Tricier fait remarquer que nous pourrions toucher encore la ANCF; de plus pour le téléphone nous pourrions aussi demander le génie.

Pour les balles de papille nous verrons M. Duchesne en temps utile, nous lui demanderons aussi aussi qu'à M. Boulandet de bien vouloir filmer nos manifestations sportives.

Pour le Gymkana le Comité des Fêtes de Pusselange serait d'accord mais aux conditions suivantes:

Le 7 mai 1950, et savoir comment pourrait être traiter la question assurance. M. Morcaux signale que le Comité de Pusselange prendrait en charge la prime d'assurance, sous réserve que nous ayons à cette manifestation une telle foule de concurrents. Le matériel nécessaire à la réalisation de ce Gymkana se trouverait

a Bouillon, et il serait mis à notre disposition.

Pour la partie du démonteur M^e Tigrat est chargé de voir M^e Lépée pour les plans nécessaires à cette partie et lui rappeler aussi de toucher le Commissaire de Police.

La remise des Prix en fin d'année aux membres fréquentant les sorties touristiques se fera à la suite de l'Assemblée générale.

Sur sujet des subventions Mercant signale au Comité qu'il s'est produit au début de cette année, une réunion à la Mairie de Charleville de toutes les associations locales. L'an prochain il sera donc utile que l'^{le} RMA soit représenté, ceci nous permettrait aussi de connaître le calendrier sportif des associations, telle que la Pedale Carolo et l'Olympique etc.. Pendant en ce qui concerne nos épreuves sportives, celles-ci correspondent avec le calendrier de la Pedale Carolo. Nous pouvons donc déjà fixer la date 15 juillet pour le circuit de régularité.

Pour la course de vitesse sur piste une lettre a été adressée au President de l'Olympique de Charleville et nous en attendant la réponse ; le projet de règlement de cette épreuve avait suscité une discussion lors de la précédente réunion sportive au sujet des 125 cm³.

La question a été soumise à M^e Pihet, un membre de la commission technique sera invité jeudi 9 mars. Il reste bien entendu entre tous les membres du Comité qu'il n'existe aucune raison d'éliminer les cylindres supérieurs à 125%. Mercant fait remarquer qu'il faudrait dès maintenant s'informer des lots que pourraient donner les marchands de métal.

Des demandes d'offres ont été faites auprès de M^e Deshaye et Gouy pour les questions d'assurance pendant les épreuves sportives. M^e Phautre et Dalissier emettent l'avis qu'il n'est pas nécessaire de confier la responsabilité du Club pour les sorties promenades.

Pour ces il suffit de rappeler aux membres Mercant de chaque sortie de bien vouloir respecter le Code de route et les instructions du chef de file. Le Comité serait donc ainsi dégagé de toutes responsabilités.

19

Cette question sort donc dans l'étude pour le moment
Les questions à l'ordre du jour étant épuisées
M. Mercant termine sa séance à 20 h 30

Le President

Le Secrétaire

Leroy

DENNEC
P.P.
Leroy

Reunions du Comité du 22 Mars 1950

Membres présents : M. Dalissier, Trin, Morcant,
Moullin, Puyrot, Lambert, M. Mercant et
Lefebvre

Membres absents et excusés : M. Dupont Idans et Chante

M. Dalissier ouvre la séance à 19 h 15, en demandant à Lefebvre la lecture du procès verbal de la réunion du 6 mars ; ensuite Mercant prend la parole pour donner également lecture de l'article paru à la rubrique : la Vie des Clubs, dans Notre Revue. Il demande aussi au secrétaire à la presse M. Trin d'engager à M. le Maire et de remettre aux deux journaux régionalis l'Indemnité et l'Union, les photos que nous pourrons prendre au départ de notre première sortie du 2 avril 1950, ceci à seule fin de faire connaître et apprécier le Club des Notaires.

Ensuite des polices d'assurances pour la maniabilité. Mercant fait remarquer que M. Deshayes nous a renvoyé aussi ses conditions pour ladite police ; l'affaire ayant été traitée avec M. Geury. Responsabilité civile du Club pour la partie de la maniabilité, la police a été communiquée ce matin à la Direction des Travaux ; il est à noter que l'assurance pour cette manifestation a été entendue par M. Geury aux mêmes conditions que l'an dernier. Toute objection n'est soulevée.

Pour la cotisation des membres actifs M. Dalissier

fait remarquer qu'il faudrait faire respecter aux membres le délai de trois mois pour régler leurs cotisations. Moreau s'adresse alors à l'A.C.A pour lui demander que lors de la rédaction des constats rendus des sorties, il laisse place par quelques lignes au sujet du paiement des ces cotisations. Une autre sera également à adresser à l'A.C.A pour confirmation de l'article réclamant le reclassement des cotisations. Ann 1950

En ce qui concerne la course de cette de M^r Laurent, Moreau qui est allé à la Préfecture, fait savoir qu'il ne faut pas oublier de rassembler tous les documents afin de les déposer aux autorités compétentes dans le courant du mois d'avril. Il faut aussi reproduire un plan du parcours de la course, et trouver deux cartes détaillées de Figeac et des environs M^r Laurent, le Thent etc...

Moreau avait préparé une carte pour la première quinzaine d'avril les membres de la commission technique pour discuter de cette course.

Pour le micro, accord a été donné au radio électricien de Nohar sur la fréq^e de 1.200F qu'il demande pour la transmission. Ne Laurent nous étende d'avantage sur cette écurie qui est en préparation. Moreau passe aux questions suivantes : la vie du Club et courrier reçu depuis le 6 mars.

Comme suite à l'article qui a paru en fin d'année dans Notre Pétanque, l'unanimité de Durand notre ancien club a assister à son m^o. ball. Une lettre de remerciement leur sera adressée.

De plus a signaler une lettre de l'Équipe Porte qui sollicite notre aide et le stade de Chalville pour mettre sur pied une manifestation.

Moreau parle ensuite du gymkana de Pissouarg. Il écrit l'avis qu'il faudrait profiter de la jeunesse de la maniabilité pour accrocher le plus possible de participants. Nous pourrions nous mettre d'accord avec M^r Stenlet organisateur de Pissouarg et lui donner le nombre de participants à cette manifestation.

27

L'assurance pour cette épreuve serait d'autant plus grande par concurrents. Il faut cependant faire remarquer que cette épreuve ne serait d'aucun gain pour le Club, du que l'assurance serait remboursée par le Comité de cette ville. Néanmoins dans la lecture de la lettre adressée au sujet de ce Gymkana en Belgique à la F.F.M et de la réponse

cette réponse est sujette à une petite discussion mais les membres sont d'accord pour admettre que la F.F.M a répondre au dehors de la question qui il lui était posée. Cette manifestation reste donc à l'étude.

Pour la course sur piste nous faisons être assuré d'avoir le stade à la 28 ou 29 mai. Les démarches pour l'organisation de cette épreuve seront commencées dès que possible. Un effet d'assurance sera soumis au nom de M^r Goury.

Par ces diverses questions Néanmoins relâche à la journée du Stémeteur, la liste des prix poste à établir. M^r Thier est chargé de faire à nouveau M^r Joncas, les deux marchands de motos de Boulzicourt seront également sollicités. Néanmoins seraient d'avis de donner les quelques prix déjà reçus des marchands de motos lors de la manifestation. Quelques membres ne sont pas d'accord à ce sujet, M^r Dahurin émet alors l'idée qu'avant de partager les prix nous fournissons à tous les marchands de motos pour savoir ce qu'ils en pensent. Tous les membres présents se rangent à cet avis et décident que la liste des prix sera établie aussitôt notre première sortie touristique. Une réunion de la commission sportive est décidée pour établir ladite liste; de plus la semaine de la journée du Stémeteur comportera une réunion du Comité pour la dernière mise au point. Une lettre à la police a été adressée pour prévenir en cas de cette journée.

Nous ne relevons aucune observation sur la journée du Stémeteur, chaque membre est d'accord sur les

questions étudier du cours de la réunion
Du sujet des subventions accordées par la ville de
Charleville-Mézières desire quelques renseignements
afin de pouvoir régler les statuts concernant la
demande des chiffres suivants

déficit 80.000 F

Subvention sollicitée 10.000 F

Après consultation tous les membres sont
d'accord sur les chiffres indiqués ci-dessous.

Tous terminons cette réunion en causant de
la sortie touristique du 2 Juillet 1950 et au
les méthodes présentées rendent visite au Président
Pour cette sortie, une remise de deux brassards
aux chiens de file des grosses et petites cylindrées
sur la Partie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée à 21^h 10

Le Président
Leroy



Le Secrétaire
D. P. L.

Réunion du Comité
~ 14 avril 1950 ~



Membres présents :

M. M^e Dupont
Salinier
Adam
Greiss
Lambert
Maillier
Moreaux
Petit fils.

M^e Moreaux Chantal.

Membres absents et non excusés.

M. M^e. Léauté
de fièvre

Membre absent et excusé:

M^e: Weyset.

M^e: Dupont ouvre la séance à 19h 30 en remerciant tout d'abord les membres du Comité pour la bonne marche du Club, et s'excuse de ses fréquentes absences, dues à son métier et à l'éloignement de son domicile.

Cette réunion a pour but de jeter un dernier coup d'œil rapide sur la mise au point de la journée de Maxibilité.

M^e: Petit fils excuse M^e: Weyset. En raison de son deuil, M^e: Weyset ne pourra venir faireui nous pendant au moins quatre mois.

- Journée de Maxibilité -

M^e: Moreaux prend la parole pour donner lecture de la police d'Assurance, qui a été établie pour la Journée du 16 Avril 1950.

Cette police ayant été faite pour cinquante concurrents, accord a été pris avec M^e: Gouy pour le cas où il se présenterait beaucoup moins

de participants que l'on puisse ramener cette police d'assurance au nombre de concurrents prenant part à l'épreuve. Il y aurait environ une vingtaine de concurrents. De plus, la quittance de la police d'assurance est déposée à la Gendarmerie des Ardennes.

La police de Mézières est venue au Siège, on peut relever des observations sur le plan révisé, à noter qui il faut des barrières autour du terrain. Il faut

M. Moreau s'est renseigné à la Mairie pour les franchises, et nous critique la location dont il faudra disposer les barrières afin de loger le public, gare les machines.

- Géoponcteurs -

Dans cette, M. Moreau nous apprend qui il sera certainement seul -

- Liste des Prix -

M. Maillier devait toucher les marchands de notes de Bouligicourt. Résultat négatif. Tout le monde est d'accord pour donner les prix de la Catégorie "hommes", -

- Publicité -

Les Marchands de notes, du moins une certaine partie s'est ému pour la publicité, à noter que M. Cafcho, met l'absence des concurrents sur le manque de publicité.

Moreau demande au Délégué à la presse, M. Grein de faire un article sur "Mols Resue" aussi tôt la fin de la manifestante.

- Sponsoriations -

M. Maillier a été chargé de toucher le Radio. Le lecteur de Mohon. Il nous fait observer qu'il faudrait trouver le transport, de plus, établir la liste des concurrents.

Il faudrait également 7 volontaires pour disposer piquets et barrières et cordes.

Moreau demande alors qui vient; on peut noter: M. et Mme Petit fils. Adolphe Moreau. Loubet et Dalimier. Rendy-vous est donc pris pour le dimanche 16 juillet 1950 à 10 heures du matin.

Gottfils est chargé de toucher M. Le Febvre pour lui rappeler de se rendre chez Moreau le dimanche matin pour régler la question papier et places nécessaires à l'épreuve.

La question "Guirlandes" pour agrémenter la place n'est pas retenue.

Maillier devra toucher le R. Électricien pour le prévenir que nous prendrons le matériel pour son installation, dimanche matin.

- Engagements -

Qui se charge de ramasser les bulletins d'engagements et l'argent?

Gottfils se charge de toucher:

M. M^{me} Collot. Cyclo- Yonon. Jacquierin

Moreau: A. C. B. et M^{me} Toubé.

- Départ -

Le départ en masse est prévu Place de la Gare à 13 h 30. M^{me} Dalmas est désignée pour tenir la tête du "Défilé" de Motos.

Tous le premier concours à parti, il n'est pas question de munir. Chaque Concours sera apporté au Mico. Le départ sera donné par le Monomoteur.

Moreau demande, s'il n'y a pas d'observateurs à formuler sur les sujets qui viennent d'être traités.

Tout est accepté à l'unanimité à noter cependant d'envoyer des invitations aux membres d'honneur et à recevoir un octobre. -

La question "Mainabilité" est alors tranchée, cependant Gottfils souleve la question "Tout-à-vu la distribution des prix avant de démonter les Bancs?" Aussitôt l'épreuve terminée démontage de tout le matériel.

Concours et membres du Comité se retrouvent au dieje.

- Correspondance -

Moreau y donne un bref compte rendu et fait part du règlement de la subvention de la Mairie de Charleville. (à valoir).

Gymkhana. Tasse au jus : silence.

Épreuve sur liste : Nous en sommes toujours au même point. Cette question sera tirée au clair très prochainement, à noter que nous aurons intérêt à solliciter M^e Félix Gillet.

Équipe Boston's.

Moreau sait d'avis de les faire venir au moment de la Foire à Charlville. Question à revoir Hôtel Club de Gedinne.

Bien que la bonne entente ne régne pas au sein de ce Club, notre visite à celui-ci ne devrait pas être difficile.

Prise du nom étant éprouvée le Président termine la séance à 21 heures.

Le Président.

Lambert

La Secrétaire.

Ch. Moreau



Réunion du Comité du 26 Avril 1950

- Etaient présents:

M. M^e Moreau.
Lambert
Maillie
Petit-fils
Mme Moreau. Chantal

Absents et excusés:

M^m Dassier
Ariès
Weysset

Absents et non excusés:

M^m Lhôte. Le Febvre
Adoum et Dupont.

La séance est ouverte à 19 h 15.

Moreau demande, en raison des absences répétées de Lhôte aux réunions de Comité, de mettre son ordre à la situation de ce Membre.

- Coupe sur Piste -

Bien que Moreau ait fait preuve d'une tenacité exceptionnelle auprès de Gérard Gillet, en ce qui concerne les heures d'entraînement, aucune réponse définitive et affirmative n'a été obtenue.

Gérald, il est donc chargé d'aller relancer cette personne compétente.

En plus, on peut noter quelques défections chez les Marchands de photos, en début de saison, ceux-ci étant tout autant très portés sur la réalisation de cette épreuve. Si le résultat est engagé n'est pas satisfaisant, Saint, nous envisagerions alors d'annuler la piste.

Nous avions cité le conseil de l'Etat, sollicité par le Techno, pour la fin de ces très hautes et très élevées.

- Assurance -

Cette question ne peut encore être traitée. Cependant les concurrents devront contracter eux-mêmes une assurance, notre assurance couvrant uniquement la responsabilité civile du Club, pour cette manifestation.

Vous aviez déjà à ce sujet, obtenu une réponse de M. Gourcet.

Question de Moreau: Tant qu'il contactera l'assurance avant les essais ? Après discussions entre les membres présents, chacun se range à l'avoir de régler celle-ci pour que elle comprenne les entraînements.

On ne peut cependant s'engager de suite à régler cette question car, lors de la disponibilité, Cyclo en raison de son manque d'amateurs nous a fait perdre plus de 1.000 francs.

- Coupe de Côte de Saint-Bauprét -

Moreau fait part des modifications apportées aux articles VI et VII du règlement et fait remarquer que les Bulletins d'engagement devront être remplis proprement et correctement.

Prix des Engagements

L'an dernier, le prix des engagements avait été fixé à 300 frs.

Quel prix peut-on envisager cette année ?

La question se discute; Lambot est d'avis de laisser les engagements à ce taux., car, si on augmente le prix de ces-ci, les concurrents seront moins dans l'ivresse intérieure.

Enfin, tout le monde est d'accord pour fixer le prix des engagements à 350 frs "grosses cylindrées" et 200 frs pour cylindrismes. Cependant, Moreau nous fait observer qu'il faut table sur les frais d'assurances.

L'Article X est à supprimer "Accidents de toutes Natures" se reporter à l'article 35 du règlement de Course établi par le Club de Chateauneuf.

Le règlement de la Course de Côte sera reçu à chaque concurrent avec le Bulletin d'engagement. Il est aussi à noter que cette année, des sanctions seront prises pour obliger les participants au fort du Casque et de l'équipement.

Article XV. - Modifications.

Valeur des prix : celle-ci est portée à 20.000 frs. soit en nature, soit en espèces, car, il est obligatoire de porter le montant global des prix.

Moreau signale que de nombreux lots sont auves motocycliste des Bistrots d'huile.

Moreau demande: "Mettre-t-on un prix au meilleur temps, et quelle valeur ?"

Getit fils suggère alors de porter celui-ci à 1.000 frs. Ce fut notre accord.

Les essais officiels, le jour de l'épreuve, se feront de 9 h à 11 heures, avec revue des plaques nominatives.

De plus, la somme de 1.000 frs sera demandée à la personne, ou concurrent adverse, qui, en cas de contre-tour, voudrait faire démonter ou déclencher une machine pour contrôlé.

259

La cause de côté étant à peu près résolue, le règlement en est accepté à l'unanimité.

Moureaux rappelle les derniers points:

- 1°) une lettre devra être adressée aux Ponts et Chaussées pour réfection de la Route de St Laurent.
- 2°) Tous les schémas "graves et Tonnages" fournis au moins trois camions de faille.
- 3°) M. Dufort sera touché au temps soumis pour demander aux fabricants leur concours pour le maniement des balles de faille.
- 4°) Souhait également le zinc pour le téléphone.
- 5°) Solliciter les municipalités de Négrier, Chauvelille, pour l'obtention des Bâches. Faches. cordes - traits etc -----

Moto - Kart.

M. Moureaux s'est mis à la date du 21 Mai 1950 pour organiser sa course.

Équipe Boston's. -

Une lettre leur a été adressée le 21 Avril.

Gym K'Hana. Gussengange.

Cette épreuve est alors maintenant dans le "lac". Aucune nouvelle.

Chouanières.

Ceux-ci réclament pour le plus tôt possible les plans et le règlement pour le circuit de Régulière.

Maison "K. L. G".

Reçu affiche que nous avons placardée au siège pour réclame.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 20 h 45.

Le Président

Bertrand

La Secrétaire

Ph. Moureaux

Réunion du Comité
3. Mai 1950.

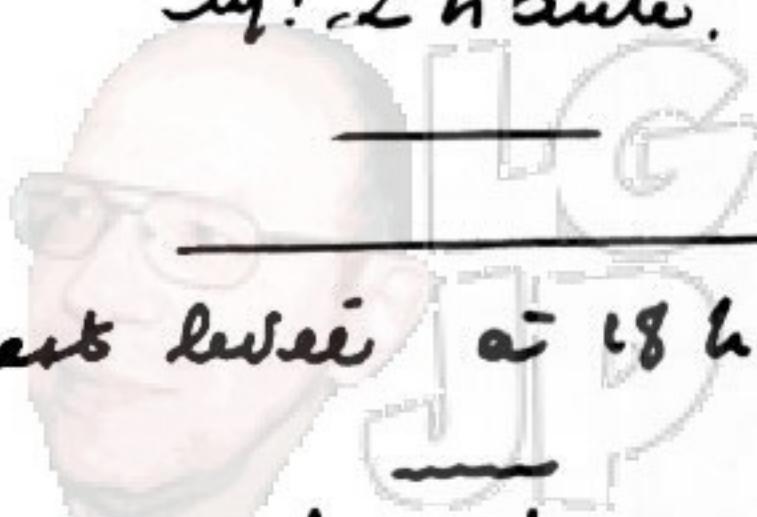
Etaient présents : M. M^m Dupont
 Daliotier
 Adam
 Arcier
 Lambert
 Maillier
 Moreau
 Petit fils
 Mme Moreau Chantal

Absents et excusés :

M. M^m Lefebvre
 Weyset

Absent non excusé :

M^m. Phante.



La séance est levée à 18 heure 30.

M^m. Dupont nous fait part tout d'abord des 12 billets de "Coueline" qu'il a reçus pour le Club. Ils sont portés dans les trés.

Nous avons également reçu de la maison "G.-S. G" un envoi de 5 ou 6.

Moreau prend la parole pour signaler que ses dispositions pour remettre le dossier "course de moto de St. Laurent à la Gendarmerie" ont été prises dès la maniabilité, nous avons reçu de M^m. Genelle, des photos. Certaines de celles-ci ont été envoyées à Moto Revue et renvies à l'A.C.A. pour le bulletin Bi-Mensuel. Une lettre de remerciements sera à adresser à M^m. Genelle.

Nous passerons maintenant au premier sujet à traiter:

Course - Sur - Piste -

La date en est fixée et acceptée au Lundi 29 Mai 1950 à 14 heures.

- Cependant ce qui nous tient, ce sont les heures d'entraînement. A chaque fois que nous allons trouver Pierre Gillet, celui-ci répond de jour en jour une réponse affirmative. Moreau nous signale cependant que nous ne pourrons pas à avoir une réponse, car la Fédérale Consulaire a déjà ses jours fixés pour leurs essais.

Dès que nous aurons un accord avec P. Gillet un article sera passé dans la presse, afin de donner les heures et jours d'entraînements. En la circonsistance une réunion de Commission Sportive se fera très prochainement pour nommer des contrôleurs au Stade.

Pop-curreyto-

Ceux-ci ne s'avancent pas nombreux - Nous pouvons compter finement sur Gouet et deux ou trois de ses motards. Le junior Riob voudrait venir sur liste. Sa demande est acceptée à condition toutefois qu'il présente au Comité une autorisation écrite et signée de ses parents. Petit fils nous signale quelques motards que nous pourrions avoir chez Yonney.

M. Dufourt émet l'idée que nous pourrions avoir des motards au dernier moment. - Ce qui concerne M. Cyclo, celui-ci a des raisons pour ne pas faire la liste ; il est dévoué de constater que malgré nos efforts, les traînards de moto restent sur leurs réserves ils disent maintenant que ils n'ont pas demandé "La Poste".

C'est pour cette raison que Moreau a écrit aux Boston's. Dufourt lui coupe la parole, Moreau fait remarquer que rien ne nous empêche de faire fusionner les deux choses, et le programme du 29/7 qui serait aussi ^{aux} conséquent.

D'autre part Lefèvre est passé à Reims vendredi 26/7 dernier, et une lettre a été adressée à M. Hildt - Président du N. C. de Reims.

Suivant les dires de Lefèvre, Lengaud lui a affirmé que nous aurions : 2 = 500 cm. 3 en 250

et 6 en 125 cm³. Le Revoir Grand sera à suivre pour le règlement de la Course.

Evidemment ces courses seraient dépourvues de 47A. Leurs frais d'inscription et cotisation ^{leur} seraient remboursés en cas de déplacement. De plus si la recette est satisfaisante leurs droits d'engagement seraient également remboursés.

Cette épreuve se ferait donc dans les conditions suivantes :

Soit : U.M. A et Moto.Club. Reims

ou : U.M. A et Boston's.

De l'avis du President, il serait préférable que ce soit :

U.M. A et M.C. Reims

et les Boston's plus tard, en fin de saison.

La chose suivante pourrait encore se faire :

le 7 ains - les Boston's

le Soir - La ronde des trois heures.

Cette idée suscite de la discussion parmi les membres du Comité et chacun se range au premier avis du President, de plus nous avons la certitude que rien n'est à craindre avec les Revois en cas de fiasco, pris que ils reviennent. U.M.A.

Publicité

Moreau rappelle à Dréier de faire "mousse" déjà sur cette manifestation. Voir l'Indemnité et l'Union.

Photos ou Films

Il faudra nous mettre d'accord avec Mr. Gemelle pour tirer des photos au cours de l'épreuve sur piste.

Moreau ouvrira maintenant le sujet sur la question "ASSURANCE", question assez pointilleuse. Tant le monde est entièrement d'accord pour reconnaître que nous avons été bons de la responsabilité et il ne faudrait pas que pareil cas se reproduise. Mr. Young nous a renseignés sur ces conditions.

Responsabilité Civile du Club couverte jusqu'à l'occurrence ce de 5 millions. Les prix versés par Mr. Deshayes sont pareils.

Evidemment c'est Young qui enlève l'affaire.

Sur l'instant, Moreau est d'avis de contacter cette police d'assurance pour le concours, et de demander à M. Jouy de nous confirmer par écrit, si les estatut sont compris dedans.

M. Lambert envoit l'avis, que les concours viennent à entraîner des qu'ils auront rempli et revus au Stade leurs bretelles d'engagement.

La chose se discute, et chacun se range à l'avis suivant. Chaque engagé ayant chaque essai signera un brevet d'entraînement qu'il remettra aux contrôles se trouvant au Stade, et ce, jusqu'à l'épreuve. Cette règle est à respecter sans toute rémission.

Une question présente encore de la discussion - Est-ce que certains March and de Motos pourront venir assister aux essais de leurs boulards.

Le Président se souvient avoir été suggéré par un domineur cette autorisation, c'est ouvrir la porte du Stade à tout le monde, lors des essais, de plus ce point n'est pas prévu dans le règlement.

Cet fils n'est pas d'accord, et nous déclions que la question sera réservée à une prochaine réunion.

Droits d'Engagements.

Tous les membres sont d'accord pour fixer ceux-ci à 800 francs.

De plus le règlement de la Course est à envoyer à M. Moreau et Denier. Il faudrait également établir le règlement du Circuit de Régularité.

Moreau signale que le règlement de la Course de Côte a été accepté lors de la dernière réunion, mais il faudrait trouver un plan au 1/20^e de l'épreuve et ses environs pour en compléter le dossier. M. Moreau s'en charge.

La question "Guit" étant presque résolue, le Service est levé à 21 heures.

Le Président
Lambert

La Secrétaire
Ch Moreau

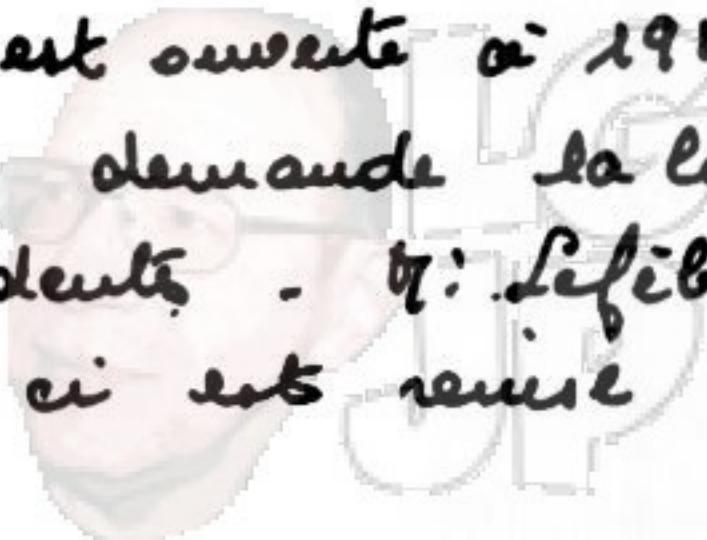
Réunion du Comité
du 16 Mai

Etaient présents:

M. Dupont
Delinier
Adam
Lambert
Lefèvre
Maireau
Arcier
Moreau
Mme Moreau Chantal

Absents et non excusés:

M. Lefèvre
Lhautre.

La séance est ouverte à 19 heures.

M. Dupont demande la lecture des compte-rendus des Réunions précédentes. M. Lefèvre étant absent la lecture de ceux-ci est renvoyée à une réunion prochaine.

Nous passons à l'ordre du jour :

Course Sur Piste - 29 Mai 1960.

Le président demande si nous pouvons et si nous pouvons faire une réduction sur les frais d'entrée aux Membres actifs et Honoraire du Club.

D'un avis unanime, une réduction de 50% sera accordée aux Membres Honoraire, et une de 25% aux Membres actifs, sur présentation de la carte individuelle.

A noter également: Invitation aux officiels, des Municipalités de Châlons-en-Champagne et Mairie Prise en également des entrées gratuites pour: Membres Commissaires d'Honneur. Commandant de Gendarmerie - Président A.C.G. Capitaine du Génie. Directeur des Sports et de la Jeunesse, de plus aux jeunes et enfants des Membres du Comité. Des cartes seront dédiées faites et endossées

de la signature présidentielle.

Dépôt n°1: Dufour attire l'attention au sujet des entraînements : Bien rappeler aux gars les clauses du règlement de la course, et avant tout départ l'en faire signer un bulletin nécessaire aux essais.

Sur ce qui concerne la Police d'assurance, celle-ci a été acquittée à M. Gouy : Responsabilité civile du Club contre.

Nous revenons à la question des entrées : de ce côté nous n'avons qu'à nous occuper d'avoir des tickets, nous avons les constiers habituels du Stade. Moreau rappelle qu'il faut adresser une lettre aux contribuables du district pour leur déclarer que cette manifestation a un caractère purement intime et se déroulant entre membres d'un même club afin que la taxe de 7,50% ne soit pas appliquée sur la recette. M. Dufour nous fait remarquer qu'en principe, nous avons droit par an à quatre manifestations par an - Soit bal - soit courses etc..

Dopositalion

Moreau est passé à Radio-Ardennes. Il nous fait remarquer que le "Rouge des trois heures" a déjà été annoncé au cours des manifestations des autres Sociétés Sportives, qui se sont déroulées simultanément au Stade.

Il signale que les frais pour la souscription lors de la Course s'élevaient à environ 1500 fr.

Trix

Le montant global en était fixé à 30.000 fr. Cette somme suscite évidemment de la discussion, néanmoins, il faut tenir compte que des frais seront déboursés en nature. Moreau fait remarquer qu'il faut aussi compter avant de nous engager, avec un maximum de dépenses avec un minimum de recettes.

Offiches

Moreau venu Libet, ce soir même, pour les faire imprimer à l'Ardennais.

Police d'Assurance

Nous revenons sur ce sujet.

Des concurrents ont demandé ce qui il en était pour leur assurance personnelle car, il n'y a que la responsa-

solite civile du Club qui est conservé.

Il paraît que Stet ne veut pas courir à cause de frais que nécessite une assurance personnelle. Dupont s'élève contre le paiement de la prime d'assurance individuelle de chaque concierge et nous fait remarquer que chaque fois que des concierges ont couru sur la piste, ils ont fait chacun leur assurance.

Chacun des membres est évidemment d'accord sur cette question, ce que nous faisons peut-être c'est attribuer une prime de départ aux gros cylindres. Ceci, évidemment défendra de la recette, et ne constitue pas pour nous, un engagement. La question de primes au Reims est également agitée. Nous nous rappelons qu'en cas de non recette, Reims nous a donné sa parole, de ne rien nous demander. Nous n'avons donc rien à craindre de ce côté.

- Police -

Celle-ci n'est pas obligatoire pour cette mani festation. Néanmoins et nous sommes tous d'accord il serait bon d'avoir quelques agents avec nous.

- Equipe Boston -

Accord lui a été donné pour les faire venir en Septembre, si toutefois la municipalité de Charleroi nous accorde la permission.

- Modifications Réglement -

Une modification a été apportée à l'article III de la Ronde des trois heures. Il nous faut des licences pour les coureurs. De plus, les engagements seront uniquement reçus au Piege de l'U.T.A.

- Contrôle -

Accord est donné sur les points suivants:

Chaque concierge sera astenu à avoir 3 plaques, portant son numéro, après la machine. De plus, les concierges devront venir aux entraînements avec leurs plaques et ce, à partir du 23. Il faudra aussi un contrôle par coureurs donc 6 contrôles seraient nécessaires.

Le président demande à ce qu'en les disigne tout de suite:

sont acceptés:

M. M. ts. Lambert. Maillier. Fréier. Adam. Roland Dupont
et Mme Chantal Moreau.

Il faut également: un Directeur de Course: un Directeur adjoint

Le travail du Directeur de Course constitue à donner le
signal du départ et de l'arrivée.

Deux Commissaires de Courses: il nous en faut un au point de vue
Sécurité.

Nous proposons avoir l'ingénieur de l'Union au milieu.

Ainsi que deux autres, nous aurons Daverne et Voigt de la.

Restent donc: M. M. ts Lefilore et Weyssot. Contrôleurs de Piste.

Désigné aux concours: M. Dalmier.

En ce qui concerne les drapés. Maillier se
charge d'aborder des marchands tandis que Mme Moreau offre
du papier à l'arrivée noir et blanc pour la fin de course

L'ordre du jour étant épuisé. La Séance est
levée à 21 h 30.

Le Président.

J. Lambert

La Secrétaire
Ch. Moreau

Réunion du Comité du 25 Mai

Etaient présents: M. M. ts Dupont.

Dalmier

Moreau.

Maillier.

Lambert

Le filo

Fréier.

Mme Moreau Chantal

Etaient présents : M. Mrs. Lefebvre
Lhante
Adam.

Morauz ouvre la séance à 19h20 en demandant lecture de la Police d'Assurance établie pour la Course sur piste qui doit avoir lieu le 29 mai 1950.

On peut compter : 900 fr pour cycliste 125cm³.

1000 fr pour cycliste de plus de 125cm³

Sur l'instant, la prime de cette police n'est pas à fixer : 13.350. Un additif sera établi après la manifestation.

- Tresorerie -

Morauz aborde ce sujet en se posant qu'il faudrait débloquer le compte C.E.T. et remettre l'argent aux Cinques hostaux. Morauz donne la situation financière au 30 Avril 1950. Disponible : 24.000 fr.

Accord est donné.

- Course-Sister -

A noter tout d'abord que certains Reviens sont venus tomber dans la sémanie.

Morauz demande au Comité si nous sommes d'accord pour payer à Sisler une prime d'assurance personnelle.

Ce sujet suscite encore, comme à la précédente réunion, de vives discussions. Néanmoins accord est donné pour appliquer une prime de départ aux grosses cylindrées, car il ne peut être question de faire les primes d'assurances personnelles aux coureurs. Cependant, Sistler ne se rebelle pas tout à fait d'accord. Il est toutefois à souligner que cette attribution de prime de départ aux grosses cylindrées ne crée pas de point litigieux avec les 125cm³ et ne crée pas de précédent pour l'avenir.

A l'unanimité, 1500 fr au titre de prime de départ et pour encouragement seront attribuées aux cyclistes de 500cm³.

Morauz nous signale qu'il a été pris avec un amateur pour la Course. Cet éventuel coureur n'a pas

par ses deux heures d'entraînement, il ne faut être admis à la ronde des trois heures. Dufort est d'accord.

Déplus Petit fils se charge d'aller trouver le conseil de Montréal qui était venu à l'entraînement, et restera main tenant dans l'ombre.

Morosus nous signale qu'il y a une partie des licences qui est partie à la Ligue ; ces documents pressants ont été signés par M. Lalivière

Ligue de départ

qui sera... etc ! à la finaison du viage : et au milieu pour les petites cylindrées - Celles-ci peuvent partir : 3 devant et 3 derrière -

Morosus rappelle les contrôleurs de piste.

Lalivière se charge de faire les plaques de bois, pour indiquer les trous restant et notant le n° 8 et. 1.

Frisson également un sac de sciure, cas d'accident : Déplus le docteur Félix a été sollicité. Nous ne devons pas compter sur lui - Le docteur Michel Simard certainement ou pourrait faire. Il faudra une ambulance qui coupe cette suggestion n'est pas retenue, car, en cas de coup dure, nous aurions toujours plus une victime au stade ; de plus la Société "L'Infinie" nous met sur place, à notre disposition, leur infirmerie. Donc, se mettre d'accord avec le concierge pour avoir tout ce que il faut avec la main, eau bouillie, bandes, bouchons etc --

En cas de flue, nous pouvons voter accord pour enflammer de l'essence sur la piste, afin que la course ne poursuive comme prévu.

A noter également : Il ne faut absolument personne aucun étranger, en dehors du personnel dirigeant, commerçant mécanicien & favori pour ces personnes le fort du Brassard.

Toutes les lettres d'invitation et la lettre aux Contributions Directes ont été faites.

Pour la réception des officiels, Dufort restera auprès des tribunes jusqu'au moment du départ des courses.

Lalivière devra se mettre en relation avec les motocyclistes, le Président de Colombe, les chronométristes, contrôleurs etc... faire passer les cylindrées par groupes. Morosus suggère aussi, pour attirer le public

à cette nouvelle manifestation, de faire un défilé de motos en ville au moment du midi.

Ce projet suscite de la discussion entre les membres. Cette question est finalement délaissée en raison des dimanches trop longues à effectuer auprès des Autorités compétentes.

Course - Route aux Rémois.

Moranez se charge de cette affaire.

Engagements.

La liste est complètement close maintenant cependant, il y a deux engagés qui doivent régulariser leur situation envers le Club. On peut tout de même compter sur:

9 .	125 cm ³	et 100. cm ³ .	} même catégorie
1 .	175 cm ³		
7 .	250 cm ³	et 350 cm ³ .	
4 .	500 cm ³ .		

ce qui nous ferait environ avec les 2 engagés signalés plus haut: 21. courses.

Le programme de la Ronde n'indiquerait donc que de 12 à 13 courses avec les finales, c'est-à-dire:

Éliminatoire: 1 départ de 6. en 125 cm³. } et 2 poumonites.
+ 1 " de 4. " } 1 finale.

Il en sera de même pour les 250 et 350 cm³
500 cm³.

Éliminatoire: 4 en 500 cm³.
2 en finale.

Cette nouvelle manifestation nous donne une bonne impression de succès.

Moranez nous signale qu'il a vu Le Febvre à plusieurs reprises et nous fait savoir que ce membre est aussi mécontent parce qu'il ne peut courir.

M. Dupont répond que Le Febvre, puisqu'il fait partie du Comité, ne peut pas courir à autrement, pas de